Image not found or type unknown

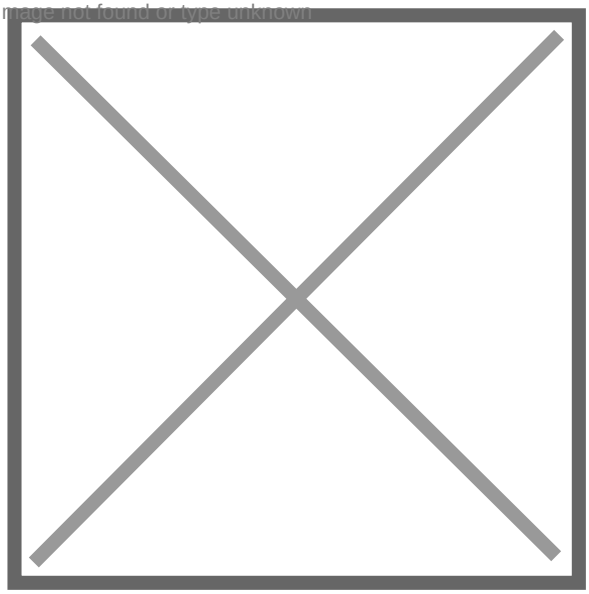

Roulotte en copropriété et disparu

Par **Holli**, le **23/06/2008** à **05:13**

Bonjour,
j'ai une roulotte acheté en copropriété avec un immigrant (Ion Lunca)non recu au Canada. Un mois plus tard, j'ai dû dire a cet ex-chum (aucun mariage) de partir a cause de violence de ca part et de jalousie exescive. D'ailleur il a profiter de mon argent en ne payant aucun loyer ni donner aucun montant pour la roulotte. Depuis ce temps, je n'ai pas réussi a régler les papiers pour que la roulotte soit uniquement a mon nom car cela fait une année qu'il n'a pas donner signe de vie. Il m'a dit qu'il ne signerait pas les papiers avant que je signe ces papiers d'immigrations. Il a changé de numéro de téléphone, déménagé peu importe je ne peut pas l'amené régler les papiers a la banque. C'est la seule facon que m'a donné le banquier quand je suis aller le voir. Je n'ai maintenant plus besoin de cette roulotte. La situation ne peut plus durée cela fait 2 nuits que je ne dort plus. J'ai peur pour ma santé a cause du stresse énorme que cela me donne (les assurances lui redonnerait la roulotte tout payer) et je ne veut pas que cela arrive j'ai un nouveau chum et un frere a qui cela pourait mieu profiter. Qu'est-ce que vous me conseiller de faire?

P.S (Mon père a signé pour l'endossement et je ne veut pas lui nuire.)

S.V.P. aidez-moi,
Hollidia Qc, Canada
merci a l'avance

Par **angie26**, le **27/06/2008** à **20:59**

bonsoir,

je ne connais pas grand chose au Québec mais peut-être auras-tu des infos en allant voir ici:http://www.rclalq.qc.ca/
contactes-les pour leur demander conseil.
en france,il existe une permanence gratuite tenue par un avocat,on doit prendre rdv à la mairie.
Demandes à ta mairie si cela existe,sinon expliques leur ton soucis et eux t'aiguiront probablement.
bon courage

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés